

# Les Journées de l'Inspection Pédagogique Régionale

15 et 19 septembre 2025

A c a d é m i e d e G r e n o b l e

## **1. L'ÉVALUATION DES APTITUDES PHYSIQUES DES ÉLÈVES DE SIXIÈME**

## **2. LES ACTIVITÉS PHYSIQUES DE PLEINE NATURE & L'ENVIRONNEMENT SPÉCIFIQUE**

## **3. L'EVALUATION DE L'EPS AU DNB**

## **4. LE PROJET DE SOCLE & LE PROJET DE PROGRAMMES EPS**

# 1. L’Evaluation des aptitudes physiques des élèves de sixième

## Références

Circulaire de rentrée 2025 NOR - MENE2518841C, du 3-7-2025

DEPP - Note d'information N°25.20 - Avril 2025 - Première évaluation des qualités physiques des élèves de sixième à la rentrée 2024

## Documentation Eduscol

Évaluation des aptitudes physiques des élèves de 6e

# GENESE

Valoriser la place du corps dans le système éducatif

Contribuer à la santé publique

Prendre appui sur les données de la recherche

Offrir un **outil de diagnostic fiable**

Evaluation nationale des qualités physiques en 6eme

# ENJEUX

**Comité d'experts**  
(CNRS, DGESCO, IGESR,  
INJEPS ONAPS,  
Professeurs  
d'EPS...)

**2024-2025**  
**Expérimentation**  
**Nationale**  
**4100 élèves**  
**117 CLG**

4 T E S T S

**Endurance**

**Navette – Luc Leger**

**Vitesse**

**30 m plat**

**Force Muscu**

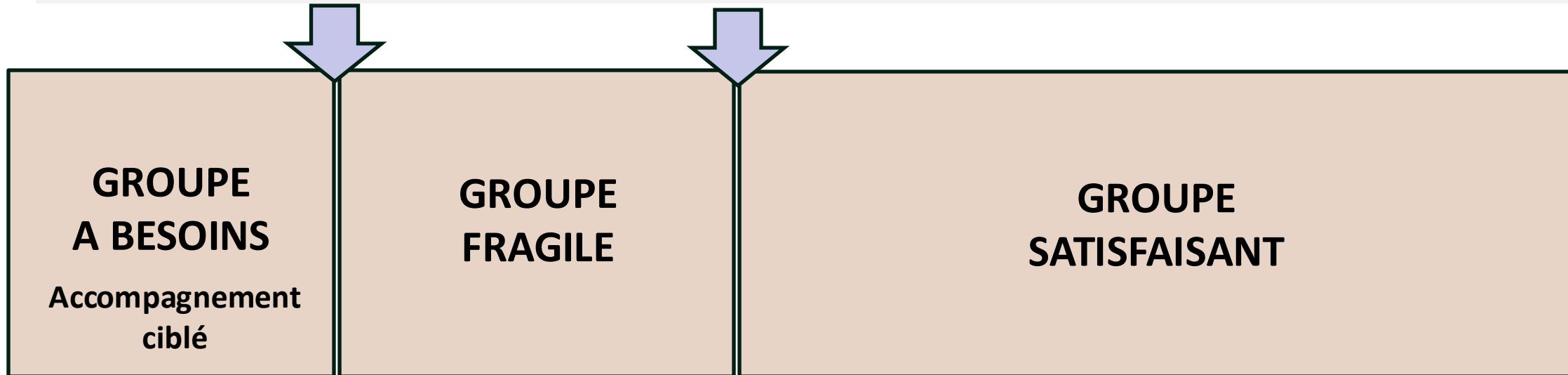
**Saut longueur sans élan**

**Souplesse**

**« Sit and Reach »**

# TROIS NIVEAUX DE PERFORMANCE

Avec des seuils de positionnement



## SEUILS SELON LES TESTS

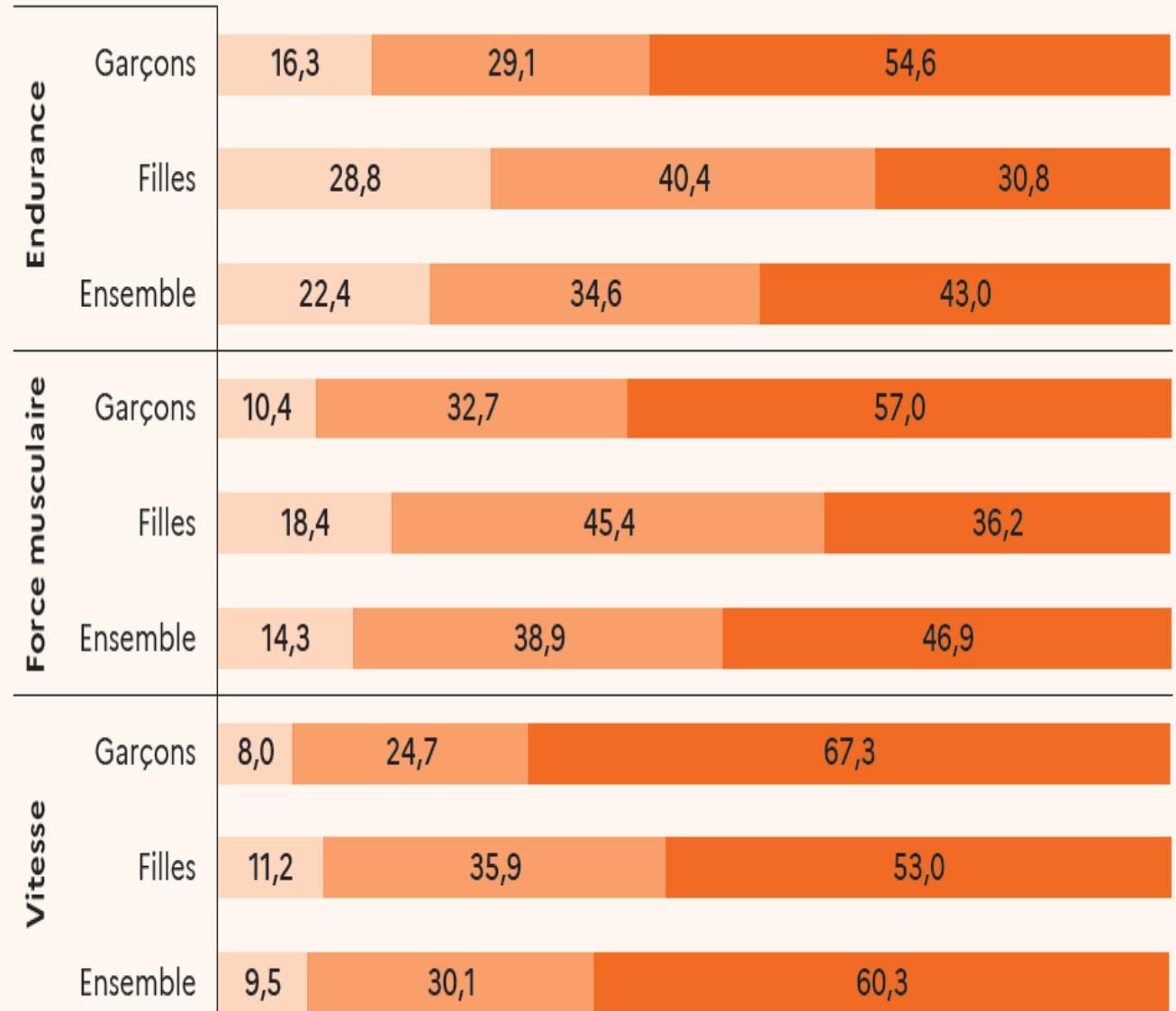
	Endurance (paliers)	Force musculaire - Saut en longueur (cm)	30 m vitesse plat (secondes)
<b>À besoins</b>	0 ou 1	$\leq 110$ cm	$\geq 6,8$ s
<b>Fragile</b>	2 ou 3	$]110$ cm; $140$ cm]	$[6$ s; $6,8$ s[
<b>Satisfaisant</b>	4 ou plus	$> 140$ cm	$< 6$ s

(DEPP - Note d'information N°25.20 - Avril 2025)

## RESULTATS EXPERIMENTATION 24-25

		Endurance (en palier)	Force musculaire (en cm)	Vitesse (en secondes)	Souplesse (en cm)
Sexe	Garçons	4,1	144	5,8	-3,1
	Filles	3	132	6	0,99
Ensemble	3,5	138	5,9	-1,1	

(DEPP - Note d'information N°25.20 - Avril 2025)



● À besoins      ● Fragile      ● Satisfaisant

→ Sur les trois épreuves, 4 % des élèves sont considérés en difficulté et ont donc un besoin d'accompagnement dès le début de l'année scolaire.

→ 19 % des élèves sont considérés comme ayant une qualité physique satisfaisante.

→ Les filles et les élèves issus de milieux sociaux les moins favorisés ont des performances inférieures et plus de difficultés identifiées à chacune des trois épreuves de l'évaluation.

→ Les élèves obtenant des résultats satisfaisants lors des évaluations nationales ont moins souvent de difficultés identifiées aux épreuves du test de qualités physiques.

# Rentrée 2025

**R2025** Généralisation  
auprès des  
collèges  
volontaires  
+ 3 échantillons

**3 TESTS**

Endurance  
Vitesse  
Force  
Musculaire

**PASSATION  
& SAISIE**

Jusqu'au 17  
octobre

## SITUATIONS SINGULIÈRES...

L'élève est **absent** : lui donner la possibilité de repasser les tests

L'élève est **inapte total** : noter « non évalué » dans ASP

L'élève a **besoin d'aménagements** : lui faire réaliser les tests dans les conditions adéquates ou lui proposer de réaliser 1 ou 2 tests

**Les élèves présentant des besoins éducatifs particuliers doivent pouvoir accéder aux évaluations**

# Quelles plus-values à réaliser ces tests ?

LEVIER  
PEDAGOGIQUE

SIMPLES  
& CLE EN MAIN

STANDARDISES

## - UNE DEMARCHE SOUVENT PRESENTE DANS LES EQUIPES

De nombreux professeurs testent déjà leurs élèves... notamment depuis le COVID.

## - DES TESTS ET DES OUTILS CLÉS EN MAIN POUR L'ENSEIGNANT

## - AIDE A LA PRISE DE RECAL SUR LES RESULTATS

Des résultats objectifs avec des standards nationaux qui permettent d'identifier les ressources des élèves et de questionner la pédagogie et le projet EPS.

# Pour l'élève et sa famille...

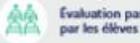


0134061U0

Année scolaire 2025 - 2026

prenom00 nom00

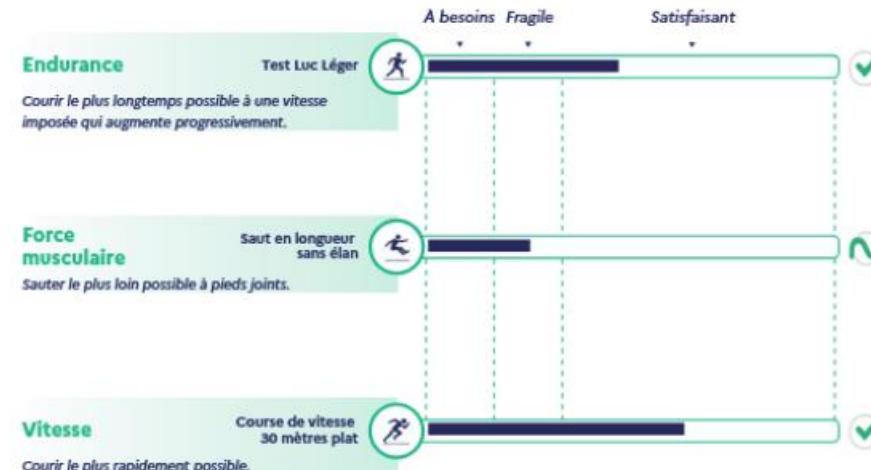
En début d'année de sixième, vous avez passé une évaluation de vos aptitudes physiques. Cette fiche vous permet de prendre connaissance de votre résultat personnel.



Evaluation passée par les élèves de 6<sup>e</sup>  
Durée de l'évaluation : 2 heures



Trois épreuves



#### Les objectifs de l'évaluation

- 
- Pour l'élève**  
Mieux connaître le niveau de ses aptitudes physiques pour s'améliorer.
- 
- Pour les parents**  
Pouvoir échanger avec leur enfant sur les compétences acquises et les points à travailler.
- 
- Pour l'enseignant**  
Compléter la connaissance du niveau des élèves en début d'année et échanger avec les parents.
- 
- Pour le collège**  
Connaître le positionnement des nouveaux élèves arrivant dans l'établissement.
- 
- Pour l'Éducation nationale**  
Disposer d'une vision globale du niveau des élèves de sixième.

# Pour le professeur et l'équipe...

Classe	Prénom élève	Nom élève	Test d'endurance		Test de force musculaire		Test de vitesse		Date d
			Test Luc Léger		Saut en longueur sans élan		Course de 30 mètres plat		
6A	Prénom 1	Nom 1	Fragile		Satisfaisant		Fragile		
6A	Prénom 2	Nom 2	Satisfaisant		Satisfaisant		Satisfaisant		
6A	Prénom 3	Nom 3	Fragile		Satisfaisant		Satisfaisant		
6A	Prénom 4	Nom 4	Absent		Absent		Absent		
6A	Prénom 5	Nom 5	Satisfaisant		Satisfaisant		Satisfaisant		
6A	Prénom 6	Nom 6	Satis	Classe	Prénom élève	Nom élève	Test d'endurance	Test de force musculaire	Test de vitesse
6A	Prénom 7	Nom 7	Satis				Test Luc Léger	Saut en longueur sans élan	Course de 30 mètres plat
6A	Prénom 8	Nom 8	Fr				Palier	Distance (en cm)	Temps (en s)
6A	Prénom 9	Nom 9	Pas de r	6A	Prénom 1	Nom 1		2	155
6A	Prénom 10	Nom 10	Fr	6A	Prénom 2	Nom 2		7	150
6A	Prénom 11	Nom 11	Satis	6A	Prénom 3	Nom 3		2	160
6A	Prénom 12	Nom 12	Fr	6A	Prénom 4	Nom 4	Absent	Absent	Absent
6A	Prénom 13	Nom 13	Satis	6A	Prénom 5	Nom 5		8	200
6A	Prénom 14	Nom 14	Satis	6A	Prénom 6	Nom 6		4	150
6A	Prénom 15	Nom 15	Satis	6A	Prénom 7	Nom 7		8	200
6A	Prénom 16	Nom 16	Non	6A	Prénom 8	Nom 8		2	130
6A	Prénom 17	Nom 17	Satis	6A	Prénom 9	Nom 9	Pas de restitution	Pas de restitution	Pas de restitution
6A	Prénom 18	Nom 18	À b	6A	Prénom 10	Nom 10		2	140
6A	Prénom 19	Nom 19	À b	6A	Prénom 11	Nom 11		8	175
				6A	Prénom 12	Nom 12		3	139
				6A	Prénom 13	Nom 13		4	170
				6A	Prénom 14	Nom 14		5	130
				6A	Prénom 15	Nom 15		5	110
				6A	Prénom 16	Nom 16	Non évalué	Non évalué	Non évalué
				6A	Prénom 17	Nom 17		5	176
				6A	Prénom 18	Nom 18		1	120
				6A	Prénom 19	Nom 19		1	89
									8,16

## Exploiter les évaluations des aptitudes physiques des élèves de 6<sup>e</sup>

Guide à destination des personnels  
d'encadrement et des professeurs  
d'éducation physique et sportive

# PROPOSITIONS D'EXPLOITATIONS

<https://eduscol.education.fr/document/67353/download>

« Les résultats aux évaluations des aptitudes physiques ne doivent en aucun cas aboutir à une note. Cet outil diagnostic de mesure doit être pensé comme un repère permettant aux élèves de visualiser leurs progrès. Dans cette optique, les élèves doivent pouvoir le passer plusieurs fois dans leur scolarité et observer les résultats du travail réalisé et des efforts consentis tout en tenant compte des évolutions physiologiques liées à l'adolescence. La passation des évaluations doit impérativement donner lieu à une restitution et servir de point d'appui pour le développement des ressources physiques des élèves, conditions essentielles des acquisitions motrices en EPS. »

## AU SEIN DE L'ÉQUIPE EPS...

**EXPLOITATIONS  
PROPOSITIONS**

### Adapter le projet de classe pour inclure tous les élèves

L'échauffement peut être un moment privilégié pour mettre l'accent sur l'une ou l'autre des aptitudes physiques.

Faire varier les formes de groupement pour tantôt prendre appui sur l'hétérogénéité des élèves et ponctuellement répondre à des besoins ciblés.

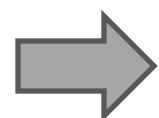
### Mettre en lien aptitude physique ciblée et forme de pratique

Le choix des formes de pratique permet aussi aux enseignants de mettre l'accent sur une aptitude physique priorisée tout en respectant l'activité et son champ d'apprentissage.

## Renforcer une aptitude ciblée dans les séquences d'activités

Les diverses situations de renforcement utilisées par les enseignants pour répondre aux problèmes spécifiques rencontrés par les élèves peuvent insister sur l'une ou l'autre des aptitudes physiques évaluées lors des tests.

Ex : dans un cycle de combiné athlétique, il est possible de mettre davantage l'accent sur la force du bas du corps (foulées bondissantes, pentabond, squat, fentes, course tractée), sur les qualités de vitesse (poursuite, course en pente, course en virage) ou sur l'endurance (courses fractionnées ou circuit training à intensité ciblée).



**INTERROGER LES PROJETS LOCAUX  
D'EPS**

## Renforcer le partenariat avec les familles

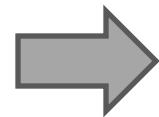
Le partage des résultats avec les familles afin de mieux accompagner le jeune vers une pratique physique adaptée est un moment important à anticiper et à formaliser. Cet échange peut être l'occasion d'évoquer l'existence de l'AS, mais aussi, des vacances apprenantes, des offres sportives compétitives ou de loisirs et autres associations d'éducation populaire...

## AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT...

EXPLOITATIONS  
PROPOSITIONS

Mobiliser les instances sur les sujets du bien-être, de la santé et de la condition physique

CESCE / Conseils d'enseignement / Conseils pédagogiques



PROJET D'ÉTABLISSEMENT

# **2. Les Activités Physiques de Pleine Nature & l'Environnement Spécifique (ES)**

## Références

- ▶ Circulaire SECURITE et APPN : [circulaire n° 2017-075 du 19-4-2017](#)
- ▶ Sécurité et responsabilité : [note de service N° 94-116 du 9 mars 1994](#)
- ▶ Spécificité de l'enseignement de l'EPS : [circulaire N°2004-138 du 13-7-2004](#)

# Les APPN dites en Environnement Spécifique

## Code du sport art. L212-2

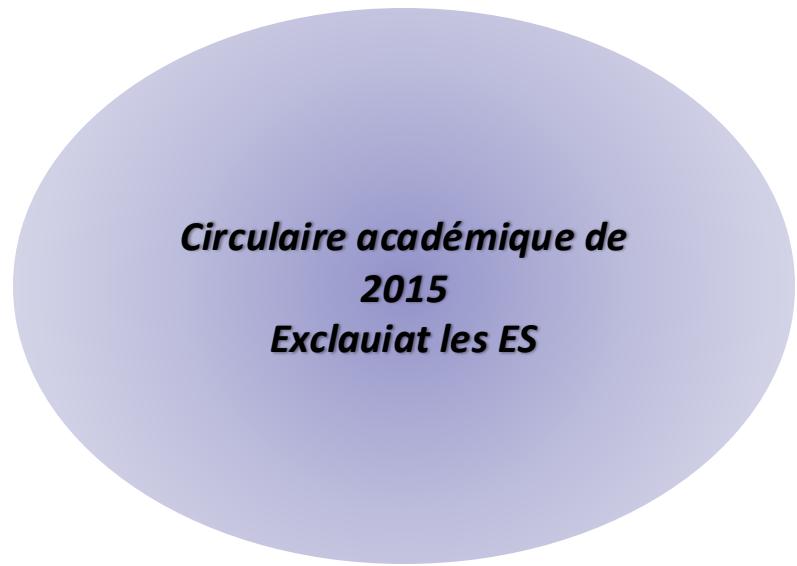
- la plongée en scaphandre, en tous lieux, et en apnée, en milieu naturel et en fosse de plongée ;
- **le canoë-kayak et des disciplines associées en rivière de classe supérieure à trois** conformément aux normes de classement technique édictées par la fédération délégataire en application de l'art. L311-2 (c. sport) ;
- la voile au-delà de 200 milles nautiques d'un abri ;
- **l'escalade pratiquée sur les sites sportifs au-delà du premier relais et "terrains d'aventure",** déterminés conformément aux normes de classement technique édictées par la fédération délégataire en application de l'art. L311-2 (c. sport), ainsi que de l'escalade en "via ferrata" ;
- Quelle que soit la zone d'évolution :
  - **le canyonisme** ;
  - le parachutisme ;
  - **le ski, l'alpinisme et leurs activités assimilées** ;
  - **la spéléologie** ;
  - le surf de mer ;
  - le vol libre, à l'exception de l'activité de cerf-volant acrobatique et de combat.



# Ancien cadre académique

Cadre académique flou

→ **Pratiques non autorisées**



**Une circulaire nationale de 2017 exige la validation des actions en environnement spécifique par le corps d'inspection**

- EPS
- AS
- Sections sportives
- Formations bi-qualifiantes
- Projets

# 3 ANS pour aboutir à ...

- Réécriture et rénovation des PASS.
- Création des PASS-ES.
- Aval Rectoral pour la parution d'une note de cadrage académique, (Note de cadrage académique du 4 Juin 2025), autorisation de la pratique en ES pour tous les élèves.
- Mise à jour du site académique.
- Constitution d'une équipe d'experts.



The screenshot shows the official website of the Académie de Grenoble for EPS (Sports d'École Supérieure). The header includes the Académie logo and a 'Site EPS de l'académie de Grenoble' title. The navigation bar features links for 'Institutionnel', 'Examens', 'Ressources', 'Numérique', 'Dispositifs', and 'Héritage G24'. The main content area is titled 'PASS ou PASS-ES?' and contains sections for 'Définition' and 'Cadre', with detailed text about the nature of sports and their legal framework.

+ paramètres d'a

Site EPS de l'académie de Grenoble

Institutionnel Examens Ressources Numérique Dispositifs Héritage G24

Accueil /Ressources

## PASS ou PASS-ES ?

**Définition :**

La définition des sports de nature est indiquée dans le Code du sport, article L. 311-1 : « Les sports de nature s'exercent dans des espaces ou sur des sites et itinéraires qui peuvent comprendre des voies, des terrains et des souterrains du domaine public ou privé des collectivités publiques ou appartenant à des propriétaires privés, ainsi que des cours d'eau domaniaux ou non domaniaux. »

**Cadre :**

Les activités physiques de pleine nature peuvent être proposées dans le cadre de l'EPS, des enseignements facultatifs ou de

# Qu'est-ce qui change ?

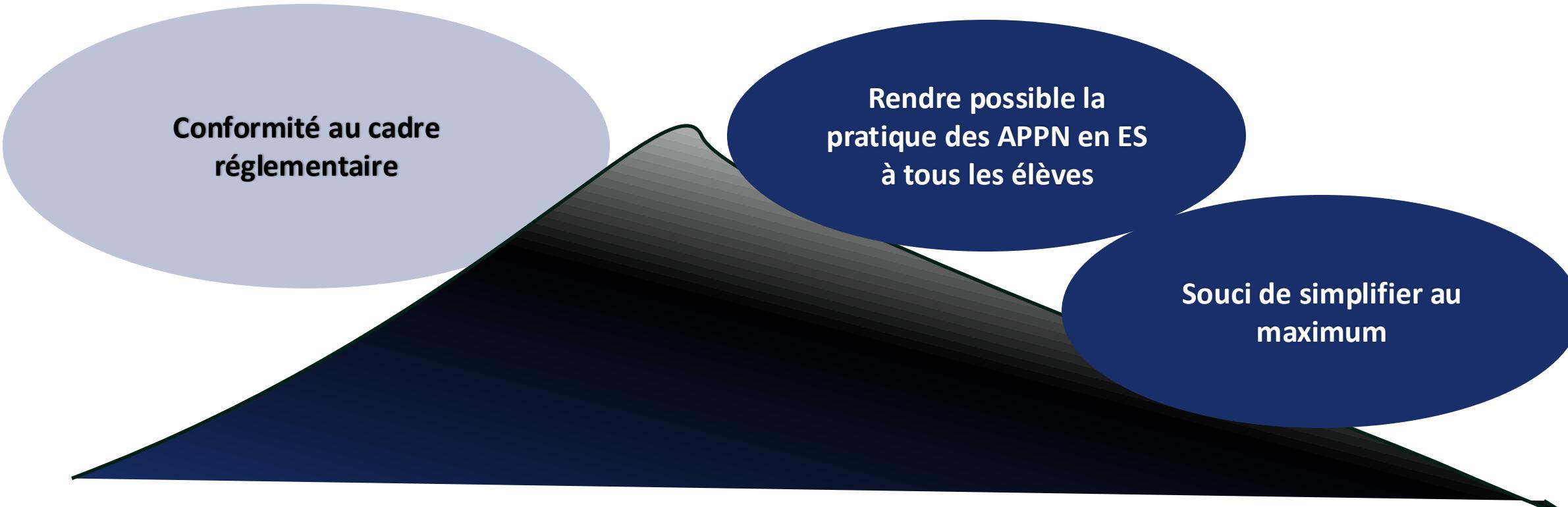
## Ancien Cadre

- Liste d'APSA autorisée
- Etablissements autorisés
- Pratique limitée aux seuls élèves des dispositifs autorisés
- Pas de dossier validé par les IA-IPR EPS

## Nouveau Cadre

- Mise en œuvre circulaire de 2017 à compter de la RS 2025 (note de cadrage Recteur 4 juin 2025)
- Validation par les IA-IPR EPS d'un ensemble d'actions pour le dispositif via un dossier
- Possibilité de mener des actions pour **TOUS** les élèves avec dossier
- Nécessité de réfléchir au renoncement Avant et Pendant les sorties
- Suivi plus précis de l'établissement

# Les objectifs

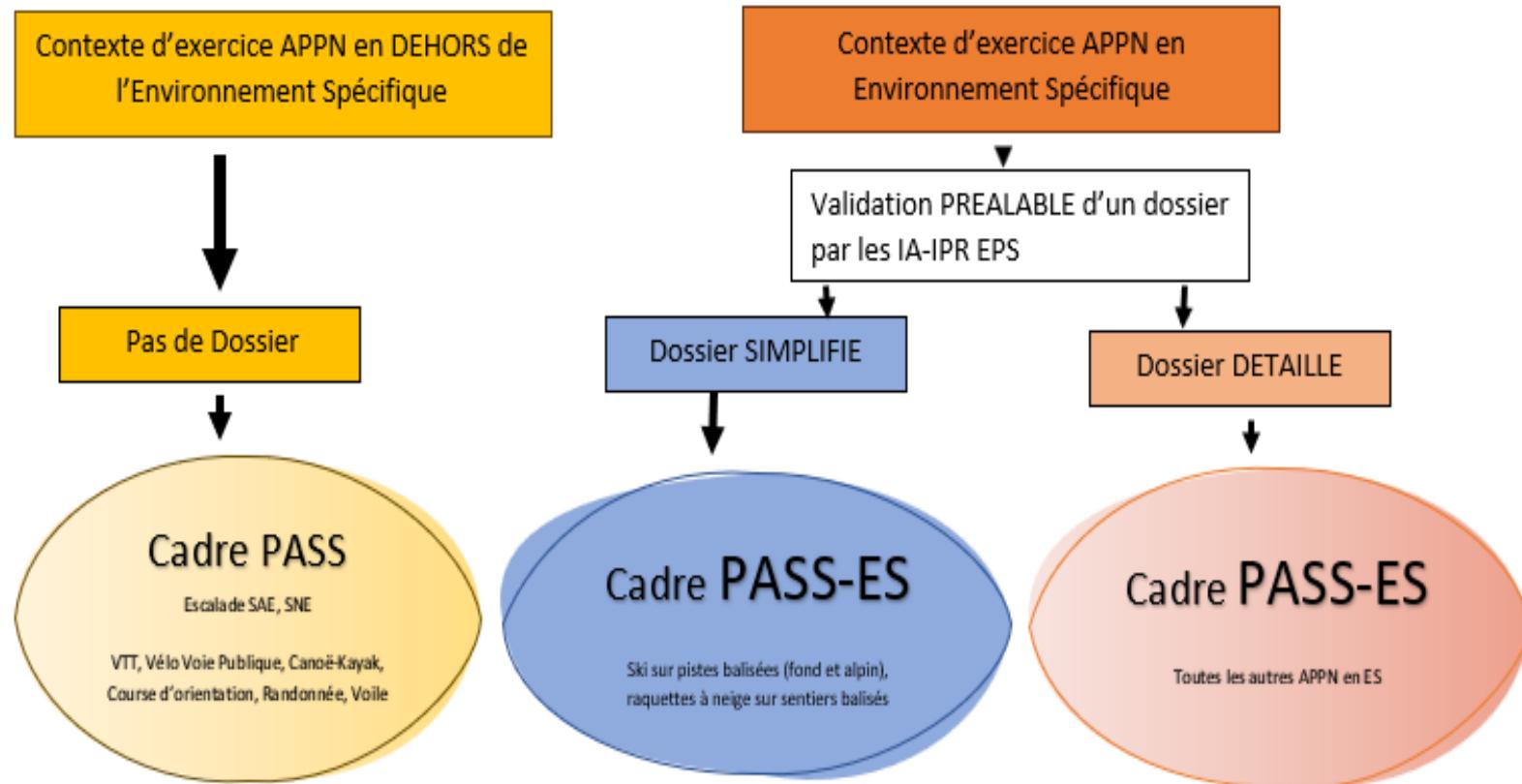


**Conformité au cadre réglementaire**

**Rendre possible la pratique des APPN en ES à tous les élèves**

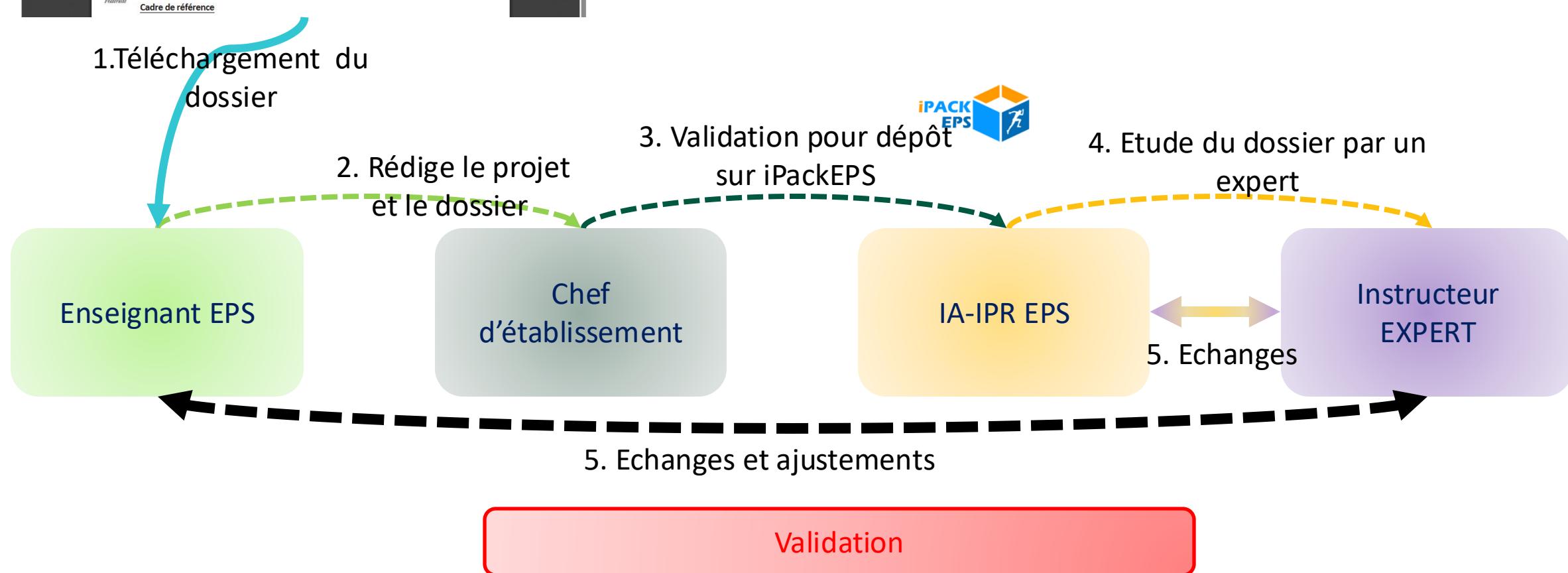
**Souci de simplifier au maximum**

# Nouveau cadre académique





# Procédure d'instruction et de validation



**Rôle d'aide à la constitution du projet APPN**

\* Avant le départ, réaliser un état des lieux des caractéristiques médicalisées de vos élèves et obtenir une autorisation de préjuger des cas médicalisés d'urgence (mentionnée en déclaration parentale)

\* Recenser les mesures particulières prévues pour ces élèves au cours de l'année et du stage :

- Assèchement d'emploi du temps
- Scolarité, suivi médical, alimentation (fiches "Allergie" et "Régimes spéciaux")
- Assèchement de la pratique

\* Établir la liste définitive des participants avec les numéros de téléphone du (des) responsable(s) légal(s)

\* Réaliser une vérification des prérequis des élèves en amont du départ ou à l'arrivée sur le site <http://application.diagnostic-eps.fr>

Avant la sortie		
Prévoir une organisation en fonction des cas envoiés de sécurité d'urgence (qui fait quoi immédiatement, quelle réorganisation ensuite ?) <input type="checkbox"/> : liste de ces élèves, déroulé des préparations d'Urg)	<input type="checkbox"/>	
Organisation et transmission à chaque élève des mesures de sécurité nécessaires à l'activation de la chaîne d'alerte et à la mise en place de la chaîne de secours :	<input type="checkbox"/>	
- les secours spécialisés (exemple pilotes en U)		
- les secours du groupe (exemple chef des secours en U)		
- l'enseignant responsable du projet et tous les encadrants		

# Un exemple de dossier simplifié

Établissement			
Intitulé		Statut	
Conseil		Inspection de l'établissement	
Activité Physique de Pleine Nature proposée		Enseignant porteur du projet	
		Titre	
		Titre (optionnal)	
		Thématique	
Informations diverses			
Lieu et site de pratique		Date de pratique	
Niveau(s) de classe		Nombre d'élèves	
Encadrage			
Total d'encadrants de l'établissement (y compris les professionnels EPS)	Nombre de professionnels d'EPS	Nombre de professionnels hors établissement (mentionner le nom)	Nombre d'encadrants de l'établissement hors établissement (mentionner le nom)

 Les enseignants d'EPS s'engagent à respecter les préconisations du PASS-ES de l'activité de l'académie de GRENOBLE.

Si les modalités d'organisation, la nature du projet ou tout autre élément ne permettent pas de rester dans le cadre pédagogique défini par les PASS-ES Sk, il convient alors de déposer un dossier DÉTAILLÉ

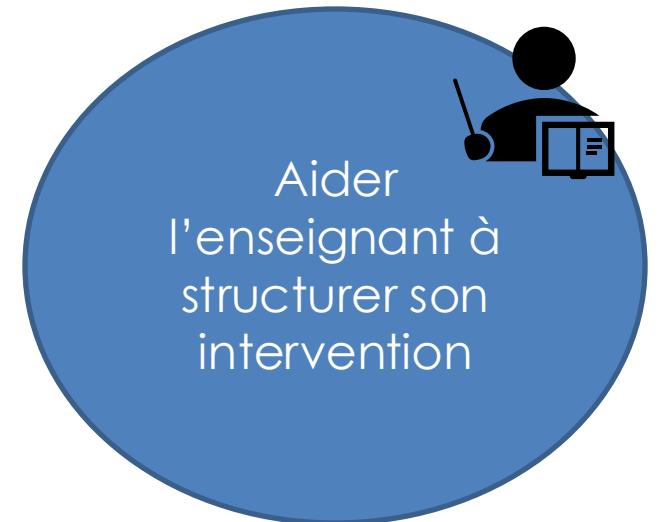
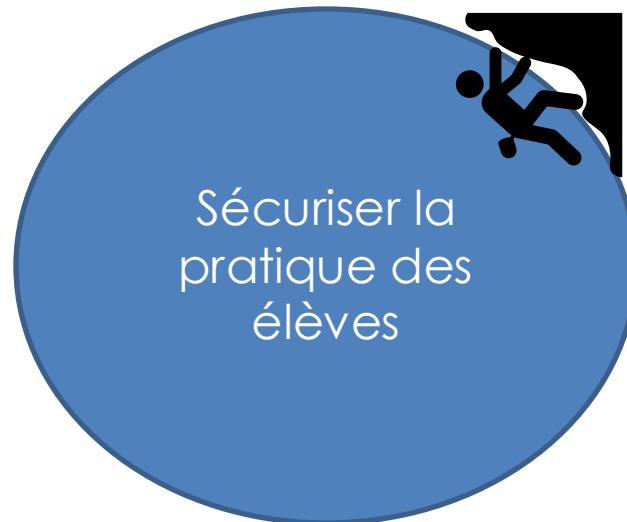
**Attestation du chef d'établissement**

La signature du projet par le chef d'établissement se fait manuellement ou électroniquement dans l'application



# Qu'est-ce qu'un PASS ou un PASS-ES ?

- C'est un cadre de référence académique.
- Ce n'est pas un texte officiel mais il est rédigé en conformité avec la circulaire de 2017.
- Ce cadre est évolutif → nécessité de vérifier les mises à jour régulièrement.





## AVANT LA LEÇON

### Informations sur les élèves

- Connaitre les gabarits de tous les élèves pour anticiper les cordées homogènes (10kg d'écart) et les comportements potentiellement dangereux

### Informations sur la SAE

- S'assurer du contrôle annuel de la structure et du cahier de gestion d'EPI à jour

- Vérifier la bonne installation des moulinettes et des tapis joints

Maîtriser les compétences professionnelles pour mener une séquence d'enseignement (cf document d'accompagnement PASS)

### Les modalités d'organisation

- Mobiliser des permis de grimper et d'assurer pour valider les compétences des élèves
- Anticiper la gestion de l'espace, du groupe-classe en privilégiant le fonctionnement en deux groupes homogènes : l'un en bloc, l'autre en voie
- Anticiper le placement géographique de l'enseignant et son équipement, responsable de la chaîne de contrôle

### Usage et choix des EPI

**Cordes :**  
un diamètre adapté au système d'assurance utilisé et une longueur de corde permettant d'évoluer dans la voie la plus longue de la SAE

**Mousquetons :**  
préférer des bagues automatiques à 3 sécurités plutôt que les bagues à visser

**Baudrier :**  
réglables en taille unique avec boucles automatiques de verrouillage sur la ceinture et les cuisses du siège. Privilégier un seul modèle, taille unique de préférence.

### Système d'assurance :

- préférer les systèmes de type « tube », exclure les types « huit »
- Le choix d'utilisation d'un système d'assurance à freinage assisté (click up, ATC pilot etc...) ne remplace pas le noeud de sécurité (escalade en moulinette) ou le contre-assureur (escalade en tête)
- préférer un seul type de système au sein d'un même établissement



## Un exemple de PASS

## APRÈS LA LEÇON

### Sécurité anticipée

**l'enseignant :**  
Équipé pour pouvoir intervenir rapidement à l'aide d'une corde : il porte un baudrier équipé de systèmes d'intervention dont il maîtrise l'usage.

### les élèves :

- Une tenue adaptée à la pratique sportive
- Intention des bagues aux doigts, obligation des cheveux attachés
- Les points d'ancre (plaquettes et broches) ne doivent pas être utilisés comme des prises
- Ne pas stationner sous quelqu'un qui grimpe

### Sécurité « in situ »

#### - en voie :

- Privilégier la pratique sur un seul secteur, respectant un espacement entre chaque ligne d'au moins 1,50m.
- Exiger une co-vérification dans la cordée lors de l'équipement de début de leçon et avant chaque demande de validation par l'enseignant précédent chaque montée
- La validation par l'enseignant, « feu vert », (encordement, système d'assurance, couloir) est indispensable avant chaque ascension
- Utiliser le noeud de sécurité (queue de vache, validé par l'enseignant) compacté au plus près du système d'assurance dès que le dernier pied du grimpeur a passé le 1er point d'ancrage

#### Construire des compétences chez tous les élèves :

- savoir s'équiper : baudrier ajusté sans vrilles, vêtements rentrés, noeud en bout de corde
- savoir installer le système d'assurance, selon que l'élève est gaucher ou droitier
- savoir s'encorder : un noeud en 8 compacté, c'est à dire le plus rapproché possible, sur le pontet d'encordement avec un noeud d'arrêt en pêcheur simple
- savoir co-vérifier l'ensemble de la chaîne d'assurance
- savoir communiquer : « sec, mou, bloque, avalé »
- savoir demander et ressentir la tension de la corde avant la descente
- savoir assurer en 5 temps (pour la moulinette) et dynamique (pour la tête, avec un contre-assureur)

#### - en bloc :

- Matérialiser et faire respecter la zone d'attente, de pratique et de réception autorisée seulement au grimpeur, ainsi que la ou les prise(s) de départ et de fin
- Prioriser la déescalade au saut volontaire
- Construire le savoir chuter : tonique, menton et segments rentrés
- Distinguer la hauteur d'évolution selon une pratique de bas de mur (hauteur de la prise la plus haute = hauteur du premier point, tapis norme SAE) et de pan

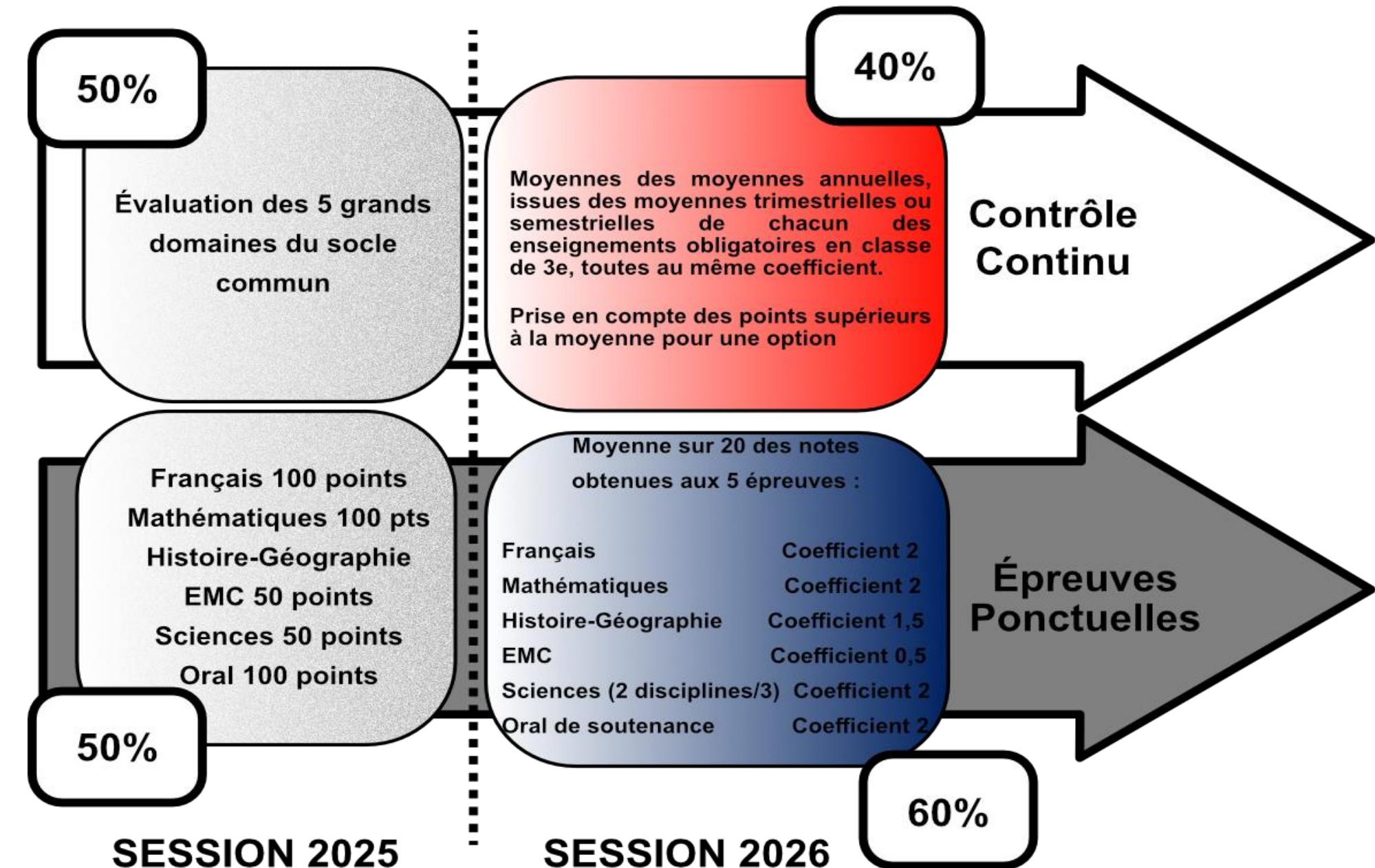
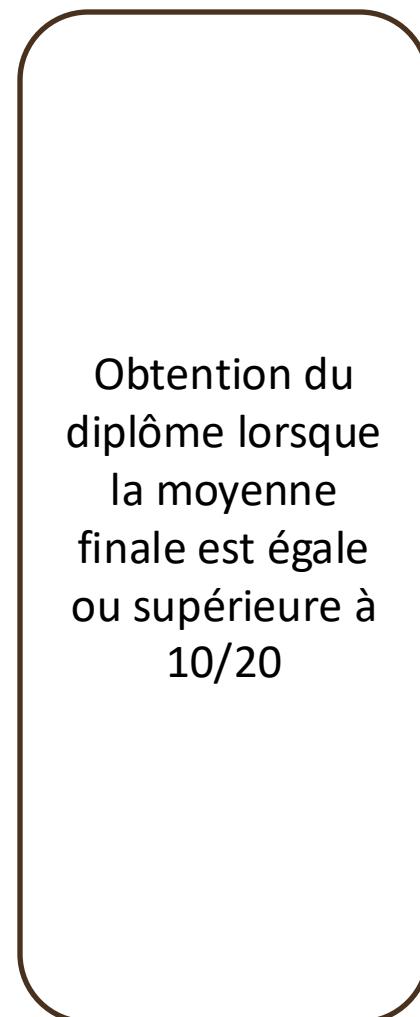
# 3. L'Evaluation de L'EPS au DNB (Session 2026)

## Références

**Décret no 2025-328 du 10 avril 2025 relatifs aux modalités de délivrance du DNB**

**Arrêté du 10 avril 2025 modifie l'arrêté du 31 Décembre 2005 relatif aux modalités d'attribution du DNB**

**Note de service du 2 Septembre 2025 : modalités d'attribution du DNB à compter de la session 2026**



# Note de service du 2 Septembre 2025

Moyenne  
représentative à  
partir d'une pluralité  
de notes



*Evaluation du niveau  
des élèves, en  
référence au S4C est  
menée dans les  
différentes situations  
d'apprentissage  
(mémorisation,  
application,  
réinvestissement).*



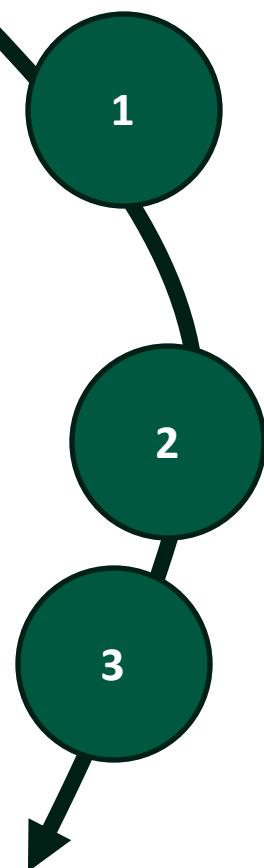
**Note sur 20  
au DNB en  
classe de 3<sup>e</sup>**

# Commission académique d'harmonisation du contrôle continu

## COMPOSITION

- Présidée par le Recteur
- IA-IPR
- Professeurs de l'enseignement public et privé

# Commission académique d'harmonisation du contrôle continu



Au collège, les équipes pédagogiques sous la responsabilité du chef d'établissement veillent à la représentativité des évaluations dans le cours ordinaire des enseignements, notamment dans le cas de la concertation menée au sein du conseil d'enseignement et du conseil pédagogique.

NB : Si moyenne non représentative : « EN ATTENTE » → Nouvelle évaluation.



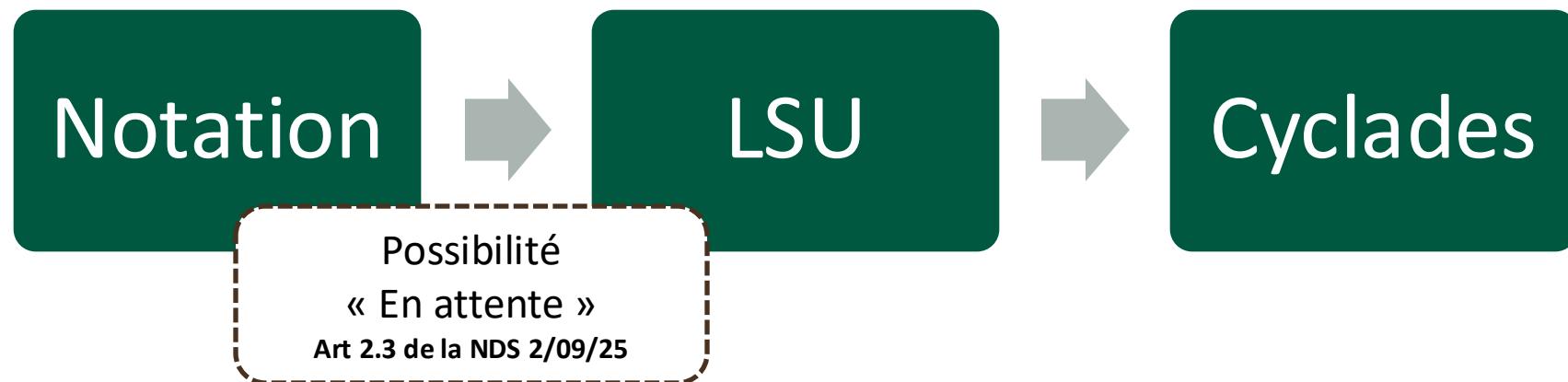
## BASCULE DES NOTES DANS CYCLADES

Etude des résultats du contrôle continu et harmonise si nécessaire en cas de DISCORDANCES constatées entre la moyenne annuelle obtenue par les élèves dans un établissement et la moyenne académique.

# Notation et livret scolaire unique

En classe de 3<sup>e</sup>, validation par le conseil de classe d'une moyenne trimestrielle ou semestrielle pour chaque discipline, ainsi qu'une moyenne annuelle.

Ces moyennes sont renseignées dans le LSU qui les transmet à son tour dans Cyclades (application nationale de notation des examens) au 100<sup>e</sup> de point supérieur.



# Illustration Eduscol

REGISTRE D'OBSERVATION : ÉLÈVE-JOUEUR				
	Joueur réactif	Joueur opportuniste	Joueur constructeur	Joueur stratège
<b>Domaine 1-4 :</b> Pratiquer des APSA (S'inscrire dans un projet de jeu...)	Maîtrise insuffisante	Maîtrise fragile	Maîtrise satisfaisante	Très bonne maîtrise
<b>AFC1</b> (Réaliser des actions décisives)  / 14	Objectifs non atteints 0-5	Objectifs partiellement atteints 5-9	Objectifs atteints 9-13	Objectifs dépassés 13-14

REGISTRE D'OBSERVATION : ÉLÈVE-ÉQUIPIER				
	Equipier spectateur	Equipier supporter	Equipier conseilleur	Equipier coach
<b>Domaine 2 :</b> Outils et méthodes (Coopérer et réaliser des projets)	Maîtrise insuffisante	Maîtrise fragile	Maîtrise satisfaisante	Très bonne maîtrise
<b>AFC 3</b> (Solidaire – respectueux) <b>AFC 4</b> (Accepter – Analyser la rencontre)  / 6	Objectifs non atteints 0-2	Objectifs partiellement atteints 2-4	Objectifs atteints 4-5	Objectifs dépassés 5-6

# Les élèves inaptes

## Références

[Circulaire n° 90-107 du 17.05.1990](#) relative au contrôle médical des inaptitudes à la pratique de l'EPS dans les établissements d'enseignement

[Arrêté du 13 septembre 1989](#) :Contrôle médical des inaptitudes à la pratique de l'éducation physique et sportive dans les établissements d'enseignement.

[Décret n°88-977 du 11 octobre 1988](#) relatif au contrôle médical des inaptitudes à la pratique de l'éducation physique et sportive dans les établissements d'enseignement.

# Gestion des Certificats Médicaux

## A Transmission du Certificat Médical



→ Reception; → Accusé Réception.

### Cas 1 : vers la Vie Scolaire

Elève

Vie scolaire



### Cas 2 : vers le Professeur d'EPS

Elève

Professeur d'EPS

Vie scolaire



## B Communication, Suivi et Traçabilité

### Équipe Pédagogique

Professeur d'EPS  
Animateurs d'AS  
Professeur Principal  
Autres enseignants

Structure partenaire mobilisant l'activité physique  
Intervenant

Infirmerie

Médecin scolaire

Médecin prescripteur

Vie scolaire

Direction

Réunions de suivi :  
• EPS  
• Infirmerie  
• Vie scolaire

## C Archivage EPLE

Vie scolaire  
Infirmerie  
Equipe Pédagogique  
Direction  
Intervenant partenaire

### Archives

Certificats médicaux  
Adaptations  
Aménagements

Autres EPLE

Transmission :  
Vers autre établissement lorsque nécessaire

# Les élèves inaptes

Possibilités de proposer des épreuves adaptées en cas d'inaptitude partielle.

Inaptitude totale → Représentativité des autres notes ?

Ce modèle de certificat est à utiliser pour les classes à examens ainsi que pour tous les niveaux de classe

## CERTIFICAT MEDICAL D'APTITUDE PARTIELLE A LA PRATIQUE DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Les circulaires n° 2019-129 du 20-9-19, du 20-12-20 et du 17-7-20 rappellent que seuls les handicaps ne permettant pas à l'intéressé une pratique adaptée entraînent une dispense d'épreuve. De nombreuses épreuves adaptées existent pour pallier une inaptitude partielle ou un handicap.

Je soussigné ..... , docteur en médecine, certifie avoir examiné ce jour l'élève ..... , né(e) le ..... inscrit à l'examen du

CAP(1)  Bac Professionnel(1)  Bac Général  Bac Technologique, et avoir constaté que son état de santé entraîne :

(1) Pour un candidat inscrit au CAP ou au Bac Pro : la cohérence entre aptitude professionnelle et aptitude à la pratique physique en EPS doit être respectée.

Cespace, cocher et compléter les champs adaptés. Remplir le plus précisément possible ce certificat va permettre aux enseignants d'EPS de pouvoir proposer, pour pallier une aptitude partielle ou un handicap selon les capacités clées, une des épreuves adaptées existantes (exemples : autre activité, augmentation des temps de récupération, diminution de la quantité de travail, adaptation de l'espace de jeu, utilisation de matériel approprié, modification du horaire, ...) ou une activité de substitution.

### □ UNE APTITUDE PARTIELLE À LA PRATIQUE DE L'E.P.S.

Du ..... au ..... inclus.

Cette aptitude partielle nécessite une adaptation aux possibilités de l'élève.

1. Indiquer ce que l'élève PEUT FAIRE dans le cadre d'une pratique physique :

- FONCTIONS :  marcher /  courir /  sauter /  lancer /  lever /  porter  
Précisions : .....

- TYPES D'EFFORTS :  intense et bref  prolongé (durée limitée à ..... )  
Arrêt ponctuel de l'activité dès signe :  d'essoufflement /  de fatigue /  de douleur  
Précisions : .....

- CONTEXTES PARTICULIERS :  milieu aquatique /  altitude /  en hauteur /  autre  
Précisions : .....

- AUTRE(S) AMÉNAGEMENT(S) SOUHAITABLE(S)

Adaptation suivant conditions climatiques (pollution, froid sec,....)

Activités physiques permettant un allègement du corps :  natation  vélo  autre(s) .....

Activités physiques avec déplacements limités et/ou dans l'axe

Activités physiques ne sollicitant pas certaines articulations (les citer) : .....

Adaptations pour la gestion  du temps,  de l'espace,  des interactions sociales,  des consignes

Adaptations pour troubles de  l'équilibre,  la coordination,  la concentration,  autre(s) .....

Précisions : .....

Remarques pouvant aider l'enseignant d'E.P.S. à la mise en place d'activités adaptées : .....

2. Indiquer ce que l'élève PEUT FAIRE en l'absence de pratique physique possible :

aider pour l'arbitrage /  juger /  observer /  aider pour organiser /  autre(s) .....

Nombre de cases cochées en chiffre : .....

### □ UNE INAPTITUDE TOTALE TEMPORAIRE À LA PRATIQUE PHYSIQUE

Du ..... au ..... inclus.

En cas de non production d'un nouveau certificat, à l'issue de cette période, l'élève sera considéré apte à la reprise de la pratique de l'E.P.S.  
Les médecins de santé scolaire sont destinataires des certificats médicaux délivrés lorsqu'une inaptitude est prononcée pour une durée supérieure à trois mois consécutifs ou cumulés.

Fait à ..... , le ..... Cachet et signature du médecin prescripteur

Tout ajout, surcharge, ou rature ainsi que l'absence du tampon et de la signature identifiant clairement le médecin prescripteur rendra ce certificat irrecevable.

Le certificat médical est à transmettre dans les 48h qui suivent sa prescription, à l'établissement pour le candidat scolarisé, à la DEC pour le candidat non scolarisé.  
L'article D312-4 du code de l'éducation, indique qu'aucun certificat médical ne peut avoir d'effet remonté

Partie réservée à l'administration

Remis ou reçu le ..... de la part de .....

Le récepteur doit vérifier la conformité du certificat et le refuser s'il est incomplet ou irrecevable

(Nom, prénom, lien avec l'élève)

Médecin de l'éducation nationale

si inaptitudes cumulées supérieures à 3 mois

Date :

Visa :

Professeur d'E.P.S.

Date :

Visa :

Chef d'établissement

Date :

Visa :

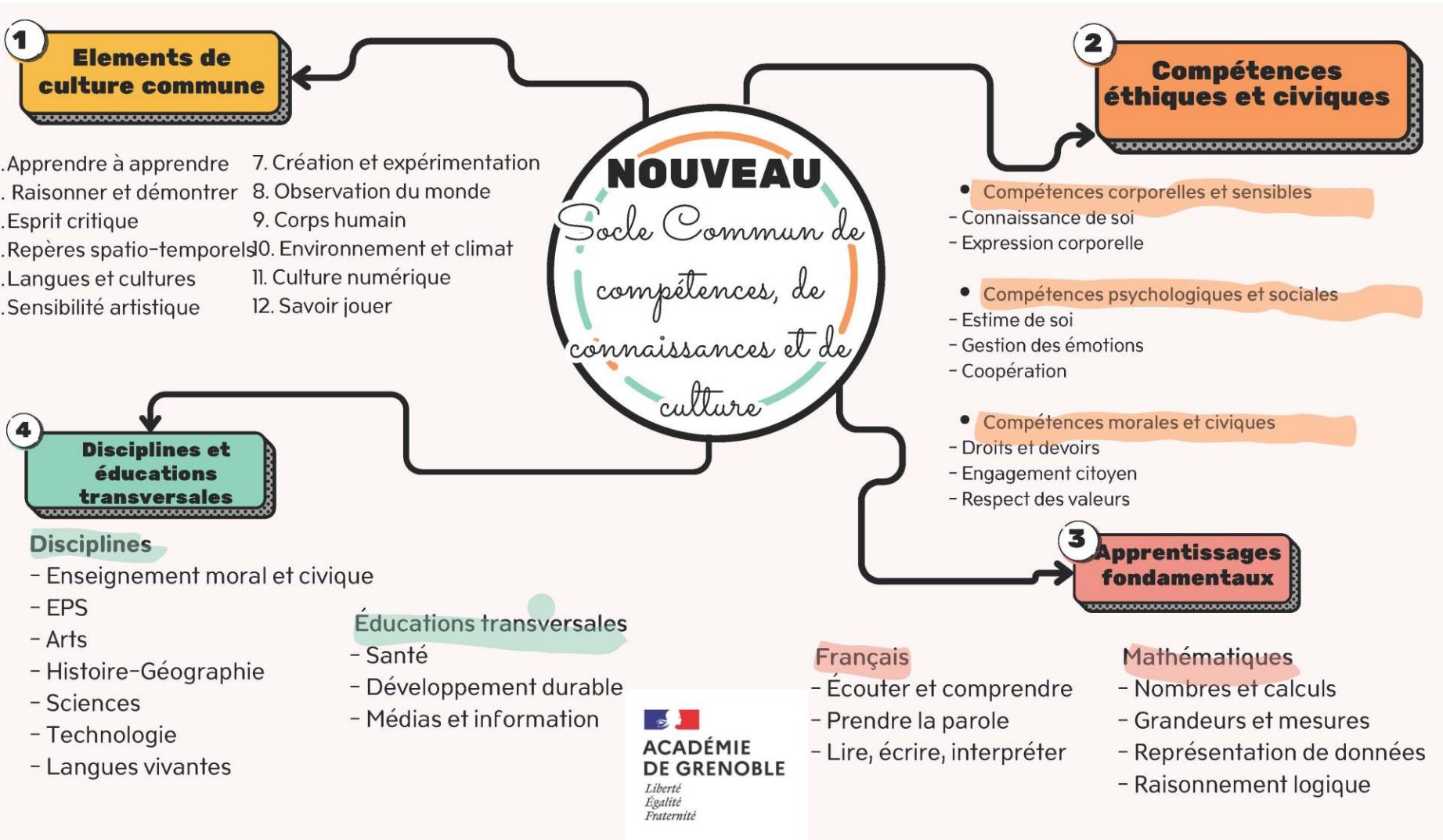
# Les élèves à besoins éducatifs particuliers



# 4. Le projet de socle et le projet de programmes EPS

Présentation du projet de socle 2026 et actualisation des projets d'EPS

# Projet de socle 2026



# Projet de programme en EPS - Finalités

## Programmes EPS C3-C4 juillet 2020

Tout au long de la scolarité, l'éducation physique et sportive a pour finalité de former un citoyen lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué, dans le souci du vivre-ensemble. Elle amène les enfants et les adolescents à rechercher le bien-être et à se soucier de leur santé. Elle assure l'inclusion, dans la classe, des élèves à besoins éducatifs particuliers ou en situation de handicap. L'éducation physique et sportive initie au plaisir de la pratique sportive.

## Projet de programme EPS rentrée 2026

Au cycle 4 :

Tout au long de la scolarité, l'éducation physique et sportive (EPS) a pour finalité de former un futur citoyen lucide, éclairé et autonome, aussi bien physiquement que socialement. Outre ses objectifs spécifiques, elle contribue au socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

# Projet de programme en EPS – Les objectifs

## Programmes EPS C3-C4 juillet 2020

Construire cinq compétences travaillées en continuité durant les différents cycles :

1. développer sa motricité et apprendre à s'exprimer en utilisant son corps ;
2. s'approprier par la pratique physique et sportive, des méthodes et des outils ;
3. partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités ;
4. apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière ;
5. s'approprier une culture physique sportive et artistique.

## Projet de programme EPS rentrée 2026

L'EPS favorise le développement harmonieux de l'élève en répondant à cinq objectifs généraux pour la classe de 6ème et le cycle 4 :

1. Enrichir sa motricité
2. Préserver et améliorer sa santé par une pratique physique régulière.
3. S'approprier une culture physique sportive et artistique.
4. Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités individuelles et collectives.
5. S'approprier, par la pratique physique et sportive, des méthodes et outils pour favoriser les apprentissages liés à la motricité.

# Projet de programme en EPS – Les champs d'apprentissage

## Programmes EPS C3-C4 juillet 2020

1. produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée ;
2. adapter ses déplacements à des environnements variés ;
3. s'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique ;
4. conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel.

## Projet de programme EPS rentrée 2026

Pour la classe de 6ème et le cycle 4 :

1. Produire une performance optimale mesurable.
2. S'engager en sécurité et adapter son déplacement aux caractéristiques d'un environnement inhabituel.
3. Composer et réaliser une prestation corporelle destinée à être jugée ou appréciée.
4. Conduire et maîtriser une confrontation collective ou interindividuelle pour rechercher la victoire.

# Le parcours de formation programme 2020

AFC	CA1		CA2		CA3		CA4	
	C3	C4	C3	C4	C3	C4	C3	C4
AFC1	Réaliser des efforts et enchaîner plusieurs actions motrices dans différentes familles pour aller plus vite, plus longtemps, plus haut, plus loin	Gérer son effort, faire des choix pour réaliser la meilleure performance dans au moins deux familles athlétiques et/ou au moins de deux styles de nages	Réaliser, seul ou à plusieurs, un parcours dans plusieurs environnements inhabituels, en milieu naturel aménagé ou artificiellement recréé plus ou moins connu	Réussir un déplacement planifié dans un milieu naturel aménagé ou artificiellement recréé plus ou moins connu	Réaliser en petits groupes 2 séquences : une à visée acrobatique destinée à être jugée, une autre à visée artistique destinée à être appréciée et à émouvoir	Mobiliser les capacités expressives du corps pour imaginer composer et interpréter une séquence artistique ou acrobatique	S'organiser tactiquement pour gagner le duel ou le match en identifiant les situations favorables de marque	Réaliser des actions décisives en situation favorable afin de faire basculer le rapport de force en sa faveur ou en faveur de son équipe
AFC2	Combiner une course un saut un lancer pour faire la meilleure performance cumulée	S'engager dans un programme de préparation individuel ou collectif.	Connaitre et respecter les règles de sécurité qui s'appliquent à chaque environnement	Gérer ses ressources pour réaliser en totalité un parcours sécurisé	Savoir filmer une prestation pour la revoir et la faire évoluer	Participer activement au sein d'un groupe, à l'élaboration et à la formalisation d'un projet artistique	Maintenir un engagement moteur efficace sur tout le temps de jeu prévu	Adapter son engagement moteur en fonction de son état physique et du rapport de force
AFC3	Mesurer et quantifier les performances, les enregistrer, les comparer, les classer, les traduire en représentations graphiques	Planifier et réaliser une épreuve combinée	Identifier la personne responsable à alerter ou la procédure en cas de problème	Assurer la sécurité de son camarade	Respecter les prestations des autres et accepter de se produire devant les autres	Apprécier des prestations en utilisant différents supports d'observation et d'analyse	Respecter les partenaires, les adversaires et l'arbitre	Être solidaire de ses partenaires et respectueux de son (ses) adversaire(s) et de l'arbitre
AFC4	Assumer les rôles de chronométreur et d'observateur	S'échauffer avant un effort	Valider l'attestation scolaire du savoir nager (ASSN), conformément à l'arrêté du 9 juillet 2015	Respecter et faire respecter les règles de sécurité			Assurer différents rôles sociaux (joueur, arbitre, observateur) inhérents à l'activité et à l'organisation de la classe	Observer et <del>co</del> arbitrer
AFC5		Aider ses camarades et assumer différents rôles sociaux (juge d'appel et de déroulement, chronométreur, juge de mesure, organisateur, collecteur des résultats...)					Accepter le résultat de la rencontre et être capable de le commenter	Accepter le résultat de la rencontre et savoir l'analyser avec objectivité

# Le parcours de formation projet 2026

CA	CA1 - Produire une performance optimale mesurable	CA2 - S'engager en sécurité et adapter son déplacement aux caractéristiques d'un environnement inhabituel	CA3 - Composer et réaliser une prestation corporelle destinée à être jugée ou appréciée	CA4 - Conduire et maîtriser une confrontation collective ou interindividuelle pour rechercher la victoire
AFC1	Acquérir des habiletés techniques efficientes pour produire une performance	Acquérir des techniques de progression adaptées pour s'engager dans un environnement inhabituel	Acquérir une motricité expressive et une motricité acrobatique pour produire un effet sur un public ou un juge	Acquérir des habiletés technico-tactiques pour prendre l'avantage dans un rapport de force
AFC2	Se préparer, répéter et réguler un effort pour produire une performance	Conduire et réguler un itinéraire pour exploiter ses ressources et les opportunités offertes par l'environnement	Imaginer et présenter une composition artistique et une composition acrobatique pour exprimer, communiquer et produire un effet	Concevoir et mettre en œuvre des projets tactiques pour prendre l'avantage dans un rapport de force
AFC3	S'approprier une culture sportive ouverte sur les sciences	S'approprier une culture sportive ouverte sur une approche éco-responsable	S'approprier une culture sportive ouverte sur le monde des arts	S'approprier une culture sportive ouverte sur une citoyenneté en actes

# Organisation du programme - projet 2026

Pour chacun des champs d'apprentissage, l'activité de l'élève s'organise autour d'éléments fondamentaux définis autour :

- De points de vigilance
- D'une déclinaison des objectifs d'apprentissage avec des axes de progressivité
- A partir de la classe de 5<sup>ème</sup>, l'atteinte des objectifs d'apprentissage est illustrée dans le programme par des exemples de réussite qui n'ont aucun caractère prescriptif.

Le projet pédagogique d'EPS doit mettre en évidence la contribution de l'EPS au socle commun et aux différents parcours éducatifs ainsi qu'à :

- l'inclusion des élèves
- L'égalité filles-garçons
- Les compétences d'ordre psychologique et social
- L'association sportive

# Le projet de socle avec les projets de programmes

*Identifier pour chaque champ d'apprentissage (CA) les compétences et les et les éléments de culture commune du socle commun plus particulièrement mobilisés au sein du CA*

Choisir le niveau de classe concerné : 6, 5, 4, 3		CA1 : Produire une performance optimale mesurable	CA2 : S'engager en sécurité et adapter son déplacement aux caractéristiques d'un environnement inhabituel	CA3 : Composer et réaliser une prestation corporelle destinée à être jugée ou appréciée	CA4 : Conduire et maîtriser une confrontation collective ou interindividuelle pour rechercher la victoire
<b>Eléments de culture commune (ECC)</b>		Choix des ECC et compétences à enseigner	Choix des ECC et compétences à enseigner	Choix des ECC et compétences à enseigner	Choix des ECC et compétences à enseigner
ECC1	Acquérir et mobiliser les démarches et les gestes fondamentaux de l'apprentissage				
ECC2	Raisonner, définir, argumenter, démontrer, prouver, avoir le sens de la vérité				
ECC3	Faire preuve d'esprit critique				
ECC4	Se situer dans l'espace et dans le temps naturel ou historique				
ECC5	Être curieux de la pluralité des langages et des langues et s'ouvrir aux richesses des autres cultures				
ECC6	Acquérir des savoir-faire artistiques et développer une sensibilité esthétique				
ECC7	Imaginer, fabriquer, créer, expérimenter avec habileté				
ECC8	Découvrir, observer, questionner et décrire le monde				
ECC9	Connaître le corps humain dans ses différentes dimensions : anatomiques, physiologiques, culturelles et sociales				
ECC10	Comprendre et interroger rationnellement les transformations environnementale, climatique, énergétique et leurs conséquences				
ECC11	Disposer d'une culture du numérique, en maîtriser les usages et en apprécier les enjeux				
ECC12	Savoir jouer				
Les compétences corporelles et sensibles - Connaissance de soi - Expression corporelle					
Les compétences psychologiques et sociales (CPS) - Estime de soi - Gestion des émotions - Coopération					
Les compétences morales et civiques - Droits et devoirs - Engagement citoyen - Respect des valeurs					